



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 MARS 2024

Étaient présents : BARDEY Roland, CARVALHO Emmanuelle, CELLIER Christine, COILLOT Nadine, DESSIRIER Emmanuel, HUSY Jean-Noël, KRIEGER Jacques, MOYSE Jean-Pierre, POICHOT Fabien, ROGER Peggy (jusqu'à la question D2403-11), ROY Marie-Christine, TISSOT Thierry, TROISGROS Jacky, WEINMAN Nicole

Excusés : MORIN Denis, ROGER Peggy (à partir de la question D2403-12), TELLIER Evelyne, TONI Rémy, TOURNIER-VALLET Séverine

Absent : GUYBARD Philippe

Procurations : De TELLIER Evelyne à ROGER Peggy (pour les questions D2403-01 à D2403-11), de TONI Rémy à HUSY Jean-Noël et de TOURNIER-VALLET Séverine à DESSIRIER Emmanuel

Secrétaire : COILLOT Nadine

Le Conseil municipal approuve unanimement le compte-rendu de la réunion du 8 février 2024.

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Le 13 février 2024 : signature d'une convention de partenariat avec la SAS Economie d'Energie afin que la Commune soit en mesure de bénéficier du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) pour l'installation d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur aux écoles.

Le 27 février 2024 : signature d'une convention cadre avec la Région Bourgogne Franche-Comté afin que la Commune soit en mesure de bénéficier du dispositif « Ticket Mobilité » pour l'un de ses agents dont le domicile est éloigné de plus de trente kilomètres de son lieu de travail.

Comptes Financiers Uniques (CFU) 2023

Les membres du Conseil municipal valident unanimement les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2023 qui présentent les résultats suivants :

Budget général	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses 2023	937 251.64 €	1 272 917.18 €	2 210 168.82 €
Recettes 2023	447 017.98 €	1 417 523.26 €	1 864 541.24 €
Résultats de l'exercice 2023 (1)	-490 233.66 €	144 606.08 €	-345 627.58 €
Résultat antérieur reporté (2)	-203 433.04 €	881 512.08 €	678 079.04 €
Part du (2) affecté à l'invest. 2023 (3)	0.00 €	203 433.04 €	203 433.04 €
Résultat de clôture 2023 (1+2-3)	-693 666.70 €	822 685.12 €	129 018.42 €
Balance des restes à réaliser	-220 728.00 €	0.00 €	-220 728.00 €
Résultats cumulés exercice 2023	-914 394.70 €	822 685.12 €	-91 709.58 €

Budget Bois	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses 2023	604.80 €	16 741.86 €	17 346.66 €
Recettes 2023	2 530.63 €	29 430.15 €	31 960.78 €
Résultats de l'exercice 2023 (1)	1 925.83 €	12 688.29 €	14 614.12 €
Résultat antérieur reporté (2)	-2 530.63 €	98 384.65 €	95 854.02 €
Part du (2) affecté à l'invest. 2023 (3)	0.00 €	2 530.63 €	2 530.63 €
Résultat de clôture 2023 (1+2-3)	-604.80 €	108 542.31 €	107 937.51 €
Balance des restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats cumulés exercice 2023	-604.80 €	108 542.31 €	107 937.51 €

Budget ZAC des Vignottes	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses 2023	434 550.51 €	434 550.51 €	869 101.02 €
Recettes 2023	406 745.95 €	434 550.51 €	841 296.46 €
Résultats de l'exercice 2023 (1)	-27 804.56 €	0.00 €	-27 804.56 €
Résultat antérieur reporté (2)	-43 745.95 €	0.33 €	-43 745.62 €
Part du (2) affecté à l'invest. 2023 (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture 2023 (1+2-3)	-71 550.51 €	0.33 €	-71 550.18 €
Balance des restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats cumulés exercice 2023	-71 550.51 €	0.33 €	-71 550.18 €

Budget Réseau de Chaleur	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses 2023	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Recettes 2023	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de l'exercice 2023 (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur reporté (2)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Part du (2) affecté à l'invest. 2023 (3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture 2023 (1+2-3)	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Balance des restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats cumulés exercice 2023	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Affectations des résultats

Les membres du Conseil municipal valident unanimement les affectations des résultats de l'exercice 2023 sur l'exercice 2024 comme suit :

Budget général :

➤ Résultats apparaissant au CFU

Déficit d'investissement (hors restes à réaliser) :	693 666.70 €
Solde de restes à réaliser négatif :	220 728.00 €
Excédent de fonctionnement :	822 685.12 €

➤ Affectations

Solde d'exécution d'investissement DI-001 :	693 666.70 €
Crédits de report négatif au budget primitif :	220 728.00 €
En réserve de la section d'investissement RI-1068 :	822 685.12 €

Budget Bois :

➤ Résultats apparaissant au CFU

Déficit d'investissement (hors restes à réaliser) de :	604.80 €
Solde de restes à réaliser :	0.00 €
Excédent de fonctionnement :	108 542.31 €

➤ Affectations

Solde d'exécution d'investissement DI-001 :	604.80 €
En réserve de la section d'investissement RI-1068 :	604.80 €
Excédent antérieur reporté de la section de fonctionnement RF-002 :	107 937.51 €

Budget ZAC des Vignottes :➤ Résultats apparaissant au CFU

Déficit d'investissement (hors restes à réaliser) :	71 550.51 €
Solde de restes à réaliser :	0.00 €
Excédent de fonctionnement :	0.33 €

➤ Affectations

Solde d'exécution d'investissement DI-001 :	71 550.51 €
En réserve de la section d'investissement RI-1068 :	0.33 €

Budgets primitifs 2024

Les membres du Conseil municipal valident (par 16 voix pour et 1 voix contre pour le budget général et à l'unanimité pour les autres budgets) les prévisions budgétaires 2024 suivantes :

➤ **Budget général**Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
011	Charges à caractère général	580 816.06 €	502 100.00 €
012	Charges de personnel	494 000.00 €	464 650.00 €
014	Atténuation de produits	1 000.00 €	500.00 €
023	Virement à la section d'investissement	474 223.29 €	93 129.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	198 672.37 €	208 628.67 €
65	Autres charges de gestion courante	260 600.00 €	260 600.00 €
66	Charges financières	6 500.00 €	7 500.00 €
67	Charges spécifiques	100.00 €	200.00 €
Total dépenses de fonctionnement		2 015 911.72 €	1 537 307.67 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
002	Excédent antérieur fonctionnement reporté	678 079.04 €	0.00 €
013	Atténuations de charges	15 100.00 €	6 700.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	90 634.67 €	92 128.67 €
70	Produits des services	89 450.00 €	99 800.00 €
73	Impôts et taxes	255 702.01 €	247 702.00 €
731	Fiscalité locale	619 266.00 €	703 413.00 €
74	Dotations et participations	188 655.00 €	239 514.00 €
75	Autres produits de gestion courante	79 000.00 €	148 000.00 €
76	Produits financiers	25.00 €	50.00 €
Total recettes de fonctionnement		2 015 911.72 €	1 537 307.67 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	203 433.04 €	693 666.70 €
040	Opérations d'ordre entre sections	90 634.67 €	92 128.67 €
16	Remboursements d'emprunts	108 044.00 €	105 750.00 €
20	Immobilisations incorporelles	13 000.00 €	50 000.00 €
204	Subventions d'équipement versées	367 789.67 €	204 005.00 €
21	Immobilisations corporelles	929 012.00 €	667 525.00 €
23	Immobilisations en cours	64 718.00 €	391 596.42 €
Total dépenses d'investissement		1 776 631.38 €	2 204 671.79 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
021	Virement de la section de fonctionnement	474 223.29 €	93 129.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisation	110 000.00 €	110 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	198 672.37 €	208 628.67 €
10	Dotations fonds divers réserves	236 433.04 €	880 288.12 €
13	Subventions d'investissement	196 065.00 €	561 876.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	561 237.68 €	350 750.00 €
Total recettes d'investissement		1 776 631.38 €	2 204 671.79 €

➤ **Budget Bois**

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
011	Charges à caractère général	26 317.58 €	19 500.00 €
023	Virement à la section d'investissement	107 172.44 €	25 150.00 €
65	Autres charges de gestion courante	0.00 €	36 200.00 €
66	Charges financières	60.00 €	100.00 €
67	Charges spécifiques	4 536.00 €	0.00 €
Total dépenses de fonctionnement		138 086.02 €	80 950.00 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
002	Excédent antérieur fonctionnement reporté	95 854.02 €	107 939.51 €
70	Produits des services	37 700.00 €	22 400.00 €
77	Produits spécifiques	4 532.00 €	0.00 €
Total recettes de fonctionnement		138 086.02 €	130 337.51 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	2 530.63 €	604.80 €
16	Remboursements d'emprunts	610.00 €	650.00 €
21	Immobilisations corporelles	106 562.44 €	30 000.00 €
Total dépenses d'investissement		109 703.07 €	31 254.80 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
021	Virement de la section de fonctionnement	107 172.44 €	25 150.00 €
10	Dotations fonds divers réserves	2 530.63 €	604.80 €
13	Subventions d'investissement	0.00 €	5 500.00 €
Total recettes d'investissement		109 703.07 €	31 254.80 €

➤ Budget ZAC des Vignottes

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
011	Charges à caractère général	40 000.33 €	41 050.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	406 745.95 €	434 550.51 €
Total dépenses de fonctionnement		446 746.28 €	475 600.51 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
002	Excédent antérieur fonctionnement reporté	0.33 €	0.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	446 745.95 €	465 600.51 €
70	Produits des services	0.00 €	10 000.00 €
Total recettes de fonctionnement		446 746.28 €	475 600.51 €

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	43 745.95 €	71 550.51 €
040	Opérations d'ordre entre sections	446 745.95 €	465 600.51 €
Total dépenses d'investissement		490 491.90 €	537 151.02 €

Recettes d'investissement :

Chapitre	Libellé	Budget + DM 2023	Budget 2024
040	Opérations d'ordre entre sections	406 745.95 €	434 550.51 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.33 €
16	Emprunts et dettes assimilées	83 745.95 €	102 600.18 €
Total recettes d'investissement		490 491.90 €	537 151.02 €

Taux d'imposition 2024

Considérant l'impact financier des travaux en cours et à venir, le Conseil municipal, par 8 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions, décide d'augmenter les taux d'imposition 2024 de 1% par rapport à ceux de 2023. Les taux qui seront applicables cette année sont ainsi les suivants :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8.64 %
- Taxe sur le foncier bâti : 27.99 %
- Taxe sur le foncier non-bâti : 25.65 %

Compte-tenu de la valeur des bases (déterminées par les services de l'Etat), le produit attendu s'élève à 647 000 € (soit 42 % des recettes escomptées de la section de fonctionnement).

Aménagement d'une aire de repos le long de la Véloroute

Les informations relatives à la participation financière du Département du Doubs sur le projet étant désormais connues, les membres du Conseil municipal, par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, sollicitent une subvention auprès du Conseil départemental (le montant de l'aide est estimé à 46 200 € pour un coût d'opération actuellement estimé à 185 000 €).

Pour rappel, d'autres aides ont été sollicitées auprès de l'Etat (21 000 €), de l'ADEME (46 100 €) et du Grand Besançon (24 600 €).

Aménagement du secteur gare-mairie

Suite aux demandes de la Commune, un nouveau plan d'aménagement a été élaboré par les services du Grand Besançon et le chiffrage des travaux a été affiné en vue de constituer et compléter les dossiers de demandes de subventions.

A ce stade du projet, le montant global de l'opération s'élève à 765 823.22 € HT (34 892.00 € d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, 14 302.50 € d'étude de pollution des sols et 716 628.72 € de travaux).

Après avoir sollicité une aide de l'Etat en décembre 2023 (en vue de respecter une date buttoir imposée par les services préfectoraux), le Conseil municipal sollicite unanimement la totalité des autres demandes d'aides publiques auxquelles la Commune est éligible sur ce dossier, avec un autofinancement prévisionnel résiduel de 20 % (soit 153 165.65 €).

Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 visant à accroître la planification territoriale de production d'énergie renouvelable, chaque commune doit, avant fin avril 2024, déposer sur le portail de l'IGN la cartographie des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergie renouvelable s'implanter.

A cette fin, Grand Besançon Métropole a fait parvenir à chacune de ses communes-membres un zonage potentiel qu'elles se sont dues de compléter avant présentation aux membres de leurs conseils municipaux pour qu'ils en prennent acte.

Une consultation du public sur la définition de ces zones aura lieu en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat du 2 au 16 avril 2024.

Tirage au sort des jurys d'assises 2025

Les membres du Conseil municipal ont procédé au tirage au sort de six personnes pour dresser la liste communale préparatoire de la liste annuelle 2025 des candidats jurés.

Evolution du mode de gestion des logements réservés

Jusqu'à présent, pour toute nouvelle opération de construction de logements sociaux sur son territoire, un certain nombre de logements étaient réservés à la Commune.

En vertu des évolutions récentes de la réglementation nationale et suite à une délibération prise par le Conseil communautaire du Grand Besançon en décembre 2023, le système de gestion des réservations se fait désormais à l'échelle intercommunale, à la condition que les Communes y adhèrent.

Les membres du Conseil municipal valident unanimement cette adhésion qui permettra à la Commune de positionner des ménages sur les logements qui seraient réservés à GBM lors de la mise en service des prochains programmes neufs construits sur son territoire.

Mise à jour de la grille tarifaire de l'accueil périscolaire, extrascolaire et restauration

En raison de la hausse des coûts (salaires, matières premières) liée à la forte inflation actuelle, l'UFCV a décidé de modifier sa grille tarifaire à compte du 1^{er} février 2024. Les membres du Conseil municipal prennent acte des nouveaux tarifs détaillés dans les tableaux ci-après.

Accueil périscolaire							
		Grille avant révision			Grille révisée		
Tranche	Quotient familial	Matin 7h30-8h30	Midi 11h30-13h30	Soir 16h30-18h	Matin 7h30-8h30	Midi 11h30-13h30	Soir 16h30-18h
1	1 à 550	0.60 €	5.11 €	2.25 €	0.70 €	5.21 €	2.35 €
2	551 à 800	0.67 €	5.62 €	2.47 €	0.77 €	5.72 €	2.57 €
3	801 à 1000	0.72 €	5.95 €	2.63 €	0.82 €	6.05 €	2.73 €
4	1001 à 1250	0.77 €	6.35 €	2.81 €	0.87 €	6.45 €	2.91 €
5	1251 et +	0.83 €	6.77 €	3.00 €	0.93 €	6.87 €	3.10 €
Accueil de loisirs et mercredis							
Tarifs Commune de Roche-lez-Beaupré							
		Grille avant révision		Grille révisée			
Tranche	Quotient familial	Journée sans repas	Journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas		
1	1 à 550	6.10 €	8.52 €	6.20 €	8.62 €		
2	551 à 800	6.20 €	9.52 €	6.30 €	9.62 €		
3	801 à 1000	6.40 €	10.52 €	6.50 €	10.62 €		
4	1001 à 1250	7.00 €	13.52 €	7.10 €	13.62 €		
5	1251 et +	7.40 €	13.92 €	7.50 €	14.02 €		
Tarifs hors Commune							
		Grille avant révision		Grille révisée			
Tranche	Quotient familial	Journée sans repas	Journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas		
1	1 à 550	7.20 €	12.32 €	7.30 €	12.42 €		
2	551 à 800	8.20 €	12.72 €	8.30 €	12.92 €		
3	801 à 1000	9.00 €	13.12 €	9.10 €	13.22 €		
4	1001 à 1250	11.80 €	15.92 €	11.90 €	16.02 €		
5	1251 et +	12.80 €	16.92 €	12.90 €	17.02 €		

Convention portant mise à disposition d'un terrain

Depuis la construction du pylône de télécommunication sur la parcelle cadastrée section AP numéro 3, la Commune loue le terrain à la société Orange via une convention de mise à disposition.

Orange ayant vendu l'ouvrage à la société ATC France, le Conseil municipal formalise une nouvelle convention avec le nouveau propriétaire sur les mêmes bases que la première.

Nouveaux tarifs de vente des composteurs

Les composteurs vendus aux particuliers par la mairie devant règlementairement afficher le même tarif que celui de leur achat auprès du SYBERT, et ce dernier ayant récemment baissé ses prix, le Conseil municipal délibère afin de faire concorder les montants (30 € pour un composteur bois de 300 litres et 40 € pour un composteur bois de 600 litres, soit une baisse de 10 € par rapports aux précédents tarifs).

Souscription d'un bail commercial précaire

La SAS rue d'Azizal (magasin « La Mutinerie » Place de la Poste) ne parvient pas à rentabiliser son activité sur Roche-lez-Beaupré et a demandé à cesser son bail le 31 mars 2024. Elle souhaiterait toutefois pouvoir encore bénéficier de la chambre froide pour conserver la marchandise vendue sur les marchés. Dans l'attente d'une nouvelle location de cette cellule, le Conseil municipal décide de souscrire un bail précaire résiliable à tout moment (préavis d'un mois) avec cette société afin qu'elle puisse utiliser la chambre froide.

Questions et informations diverses

- Un nouveau correspondant de l'Est Républicain (Monsieur Fabrice Délémont) vient de prendre ses fonctions.
- Le devis d'aménagement du Chemin des Ecoliers s'élève à 10 000 €. Les travaux seront prochainement commandés pour une réalisation dans le courant du printemps.
- Une subvention de 1 000 € sera attribuée aux Compagnons de l'Orée du Bois pour les championnats de France de tir à l'arc qui se dérouleront cette année à Marchaux.
- Les travaux de réhabilitation des trottoirs le long de la rue Nationale se sont terminés cette semaine.
- L'inauguration du terrain synthétique du SIVU est programmée le 22 juin prochain.

Séance levée à 22h00.

La prochaine réunion de Conseil municipal est programmée le jeudi 18 avril 2024.

La secrétaire de séance
Nadine COILLOT



Le Maire
Jacques KRIEGER

